



ACCESSIBILITE ET ADAPTABILITE POUR TOUS : LA REGLEMENTATION - LE MAINTIEN A DOMICILE - ACCESSIBILITE AUX ERP ET LEURS ABORDS

Durée : 3 jours / 21 h

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

Artisans, conjoints, salariés, et plus globalement tout professionnel du bâtiment ayant un rôle de prescription auprès des maîtres d'ouvrages, privés comme publics

OBJECTIFS :

- Appréhender l'environnement et le marché
- Connaître le contexte réglementaire et les échéances
- Comprendre les différentes situations de handicap
- Reconnaître les obstacles de la vie courante
- Proposer des solutions pertinentes, adaptées et confortables

PRE REQUIS :

Connaissance dans le domaine du bâtiment

PEDAGOGIE :

Mise en application pratique des cours théoriques

Mise en situation avec fauteuil roulant, cannes, lunettes, casque audio

Intervention d'une personne en situation de handicap agréée par HB Développement

Intervention d'un ergothérapeute

Rencontre et échanges avec les interlocuteurs des MDPH et SOLIHA

Utilisation de dynamomètre, luxmètre, télémètre...

Etudes de cas

ANIMATEUR :

Formateur, habilité par HB Développement

(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

EVALUATION :

A l'issue de la journée de formation, le stagiaire participe à un examen obligatoire (Questionnaire à Choix Multiples), nécessaire dans son parcours pour obtenir le droit d'usage de la marque HANDIBAT



PROGRAMME

Jour 1 :

Présentation de la marque HANDIBAT/SILVERBAT
Le handicap – les situations handicapantes – les personnes âgées
Du handicap à la réglementation et à la qualité d'usage
Mise en situation
Echange collectif sur la mise en situation
Le cheminement extérieur

Jour 2 :

Les aspects médicaux du handicap
Visite virtuelle d'appartement adaptés
Travaux d'adaptation du domicile : la réglementation et la qualité d'usage
Travaux d'adaptation du domicile : les travaux
Etude de de cas
Solution d'accompagnement et de financement des travaux

Jour 3 :

Petits ERP en neuf et rénovation : textes applicables
Petits ERP en neuf et rénovation : maîtrise de la réglementation
Dérogations et sanctions
Acteurs et financements

